

ORDRE DU JOUR

Informations sur les décisions du Maire prises par délégation depuis le Conseil municipal du 21 septembre 2021
[accessibles sur le site de la Ville de Lodève](#)

Informations sur les décisions du Conseil communautaire depuis le Conseil municipal du 21 septembre 2021,
[accessibles sur le site de la Ville de Lodève](#)

Approbation du procès verbal du Conseil municipal du 6 juillet 2021
[Lien pour de téléchargement du procès verbal](#)

Installation d'Edith POMAREDE, suite à la démission d'Elisabeth LAUGIER

- 1** Dépôt du dossier de candidature à l'expérimentation nationale Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée Lodévois et Larzac
- 2** Soutien à la candidature de l'association Club Omnisport du Lodévois à l'Appel à projet de l'État pour être labellisé Maison Sport Santé
- 3** Attribution des subventions dans le cadre de l'opération Love Vélo
- 4** Attribution de subventions de fonctionnement et exceptionnelles aux associations 2021
- 5** Remise gracieuse dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid accordée aux associations sur la totalité de la redevance annuelle de l'année 2021 pour l'occupation régulière des équipements municipaux pour la saison 2020/2021
- 6** Indemnisation d'un tracteur suite à un incident lors de la cavalcade 2021
- 7** Arrêt des dates concernant l'autorisation d'ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2022
- 8** Participation des communes aux frais de scolarité pour l'année scolaire 2020/2021

-
- 9** Contribution financière à l'École privée mixte Saint Joseph pour l'année scolaire 2020/2021
-
- 10** Vente par l'Établissement public foncier d'Occitanie des parcelles cadastrées AB452, AB453, AB454 de l'îlot Fleury à Territoire 34 dans le cadre de la concession d'aménagement
-
- 11** Confirmation de la garantie d'emprunt de la Commune de lodeve pour le projet d'habitat participatif la caminade
-
- 12** Mise à jour du règlement d'occupation et d'utilisation de l'espace public
-
- 13** Transfert des résultats budgétaires de l'année 2020 du budget annexe de l'assainissement à la Communauté de communes Lodevois et Larzac
-
- 14** Constitution de provision pour créances douteuses
-
- 15** Décision modificative n°1 du budget principal 2021
-
- 16** Renouvellement de la ligne de trésorerie auprès du Crédit agricole du Languedoc sur le budget principal
-
- 17** Autorisation d'engager des dépenses d'investissement pour l'année 2022 dans la limite du quart des crédits votés au budget principal de l'année 2021
-
- 18** Approbation de la mise à disposition d'un agent du Centre de gestion des Bouches du Rhône pour occuper les fonctions de direction des ressources humaines
-
- 19** Approbation de la mise à disposition d'agents entre la Ville de Lodève et la Communauté de communes Lodévois et Larzac
-
- 20** Approbation de la convention financière de reprise du compte épargne temps dans le cadre de la mutation d'un agent
-
- 21** Instauration d'une part supplémentaire indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise dédiée aux agents responsables de régies dans le cadre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
-
- 22** Durée annuelle du temps de travail
-
- 23** Modification du tableau des effectifs
-